



ASSEMBLEES GENERALES

2023

CONVOCAATION

*Les ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE et ORDINAIRE
DU COMITE D'INDRE et LOIRE de BASKET BALL
AURONT LIEU
Salle Polyvalente Camille Claudel, rue des Vergers
À CHEILLE*

LE VENDREDI 09 JUN 2023 à 18h30

LA VERIFICATION DES POUVOIRS SE FERA DE 18 HEURES 30 à 19 HEURES

OUVERTURE de la SOIREE PAR le PRESIDENT :

- Accueil
- Désignation du bureau de vote et de son Président
- Allocution du Président du Comité
- Rapport de la Commission de vérification du quorum et des mandats exprès,

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

- Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire par le Président du comité
- Adoption des nouveaux statuts de l'association.
- Adoption du nouveau règlement intérieur de l'association

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

- Ouverture de l'assemblée générale ordinaire par le Président du comité
- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2022,
- Rapport moral présenté par la Secrétaire Générale,
- Rapport du Vérificateur aux Comptes,
- Rapport financier présenté par la Trésorière Générale,
- Approbation des comptes de l'exercice 2022-2023,
- Approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2023-2024,
- Election des délégués des clubs à l'Assemblée Générale ordinaire de la FFBB du 14 Octobre 2023,
- Présentation des candidats à l'élection du Comité directeur,
- Vote des représentants des clubs : Deux (2) postes à pourvoir,
- Informations diverses
- Questions diverses,
- Intervention des personnalités.

*"UNE PENALITE PECUNIERE DE 120.00 € SERA INFLIGEE AUX ASSOCIATIONS NON
REPRESENTEES A L'ASSEMBLEE GENERALE".*

Le traditionnel vin d'honneur sera servi à l'issue des débats

Nota : « Les consignes de distanciation et de protection des personnes seront respectées »

Maison des Sports
B.P. 100
Z.A. Papillon,
rue de l'Aviation
37210 PARCAY-MESLAY
☎ 02.47.40.25.24
✉ contact@basket37.com
🌐 basket37.com



COMITE DEPARTEMENTAL D'INDRE ET LOIRE DE BASKET BALL ASSEMBLEE GENERALE

MANDAT EXPRES

Conformément aux statuts du Comité départemental :

En cas d'empêchement du président d'Association, le mandataire FAISANT PARTIE du CLUB CONCERNE devra présenter le mandat exprès ci-dessous dûment complété.



COMITE DEPARTEMENTAL D'INDRE ET LOIRE DE BASKET BALL ASSEMBLEE GENERALE

Du 09 JUIN 2023

MANDAT EXPRES

Monsieur, Madame N° de licence :
Président(e) de : N° Informatique :
Donne mandat à M. sur présentation de sa
licence pour le représenter à l'Assemblée Générale du **9 JUIN 2023**

Fait-le :

Le Président,

Le Délégué,